

Aux Présidentes et Présidents
ainsi qu'aux membres de Swiss Pétanque

Rossens, 24 juin 2020

Suite aux nouvelles directives du conseil fédéral, nous vous envoyons en annexe le concept de protection modèle actualisé ainsi qu'une nouvelle version du graphique montrant les mesures de protection à respecter.

Les deux documents ont été élaborés en consultation avec l'Office fédéral de la santé publique OFSP et l'Office fédéral du sport OFSPO ; ils se trouvent également sur le site Internet de [Swiss Olympic](https://www.swissolympic.ch/). Nous espérons que cela vous aidera.

Comme vous pouvez le voir, il y a plusieurs modifications par rapport aux versions précédentes. **Désormais, une distance de 1,5 mètre** – et non plus de 2 mètres – doit être respectée. **La règle des 10m2 d'espace d'entraînement par personne a été abandonnée.** Il en va de même pour l'interdiction de compétition pour les sports avec des contacts physiques étroits. En outre, depuis le lundi 22 juin 2020, **les manifestations sportives accueillant jusqu'à 1000 personnes sont autorisées** – sans compter les athlètes, si un mélange entre athlètes et public peut être évité. **Les organisateurs doivent s'assurer que le nombre maximal de personnes à contacter ne dépasse pas 300, par exemple en divisant l'espace en différents secteurs. Le mélange de ces groupes n'est pas autorisé.** Si une distance de 1,5 mètre ne peut pas être assurée entre les personnes au sein de ces groupes, le port du masque est recommandé par l'OFSP.

Toutefois, si une obligation générale de masque s'applique lors d'un événement et/ou si la distance (1,5 m) peut être observée tout au long de la manifestation, la séparation en groupes et la collecte de données personnelles peuvent être laissées de côté. Pour toute question spécifique, veuillez contacter les autorités sanitaires compétentes. Merci de noter que les cantons peuvent réduire la limite maximale pour la participation aux manifestations. Vous trouverez de plus amples informations sur les directives fédérales à appliquer sur le site de l'OFSP <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/mediennmitteilungen.msg-id-79522.html>.

Nous espérons que la situation épidémiologique en Suisse va bientôt nous permettre de vous informer moins régulièrement des mesures de lutte contre le coronavirus.

Swiss Pétanque

Jean-Denis Willemin

Président

